MOHAMMED-BEN-BRAHAM

REPARTITION DES VOYELLES DANS L'ARABE VULGAIRE

XIIe CONGRÈS INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES
(Rome, 3-15 Octobre 1899).

RÉPARTITION DES VOYELLES

DANS

L'ARABE VULGAIRE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU CONGRÈS

PAR

MOHAMMED-BEN-BRAHAM

INTERPRÈTE JUDICIAIRE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS
ET DES CONGRÈS INTERNATIONAUX DES ORIENTALISTES
DE PARIS (1897) ET DE ROME (1899)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1900



A LA FRANCE

AU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

Humble hommage de dévouement et de reconnaissance.

MOHAMMED-BEN-BRAHAM.

PRÉFACE

Le travail que je publie aujourd'hui sous le titre de *Répartition des voyelles dans l'arabe vulgaire*, est une étude théorique sur l'altération de l'arabe littéraire.

Dans ce travail que j'ai communiqué au XII[e] Congrès international des Orientalistes tenu à Rome au mois d'octobre 1899, j'ai d'abord examiné rapidement les opinions émises sur l'origine de la langue parlée par les indigènes ; puis, avec des preuves irréfutables et en me basant non sur de simples hypothèses, mais sur des faits acquis, j'ai établi que les Arabes n'ont qu'une langue, celle qu'on appelle improprement « arabe littéraire », et que c'est l'altération de cette langue qui a donné naissance à ce que l'on est convenu d'appeler « arabe vulgaire ».

J'ai démontré ensuite que cette altération s'est produite d'une manière méthodique et suivant des lois instinctives que les procédés de la métrique arabe m'ont permis de découvrir.

C'est, d'ailleurs, en composant un long traité sur cette matière à peine connue de nom en Algérie, que j'ai trouvé ces lois d'une fixité absolue, à l'aide desquelles j'ai formulé dans mon mémoire au Congrès une règle pratique permettant de donner instantanément à un mot littéraire quelconque la forme exacte qu'il revêt dans la conversation.

Basée sur des principes auxquels j'ai été conduit par la théorie, cette règle n'a rien d'empirique.

Elle est d'une application facile et d'une exactitude si rigoureuse qu'on ne trouvera pas un seul mot qui, en passant dans le domaine de l'arabe vulgaire, se soit altéré contrairement à cette règle ou qui ne l'ait subie qu'en partie.

Grâce à cette découverte, le temps consacré à l'acquisition de l'arabe vulgaire pourra désormais être employé à l'étude approfondie de l'arabe classique.

L'Algérie se relèvera ainsi de l'état d'infériorité dans lequel elle se trouve vis-à-vis des autres pays d'Europe et d'Orient, sous le rapport des études arabes.

M. B.

RÉPARTITION DES VOYELLES

DANS

L'ARABE VULGAIRE

I

L'*arabe vulgaire*, c'est-à-dire la langue parlée actuellement par les Arabes du nord de l'Afrique et en particulier par ceux de l'Algérie, a donné lieu à de nombreuses controverses.

Les travaux des savants n'ont jeté aucune clarté sur l'origine de cette langue, et l'on est encore divisé sur cette matière qui constitue pourtant une des plus importantes branches des études orientales.

Je n'entreprendrai pas de rappeler toutes les opinions émises à cet égard, ni d'exposer dans tous leurs détails les diverses considérations sur lesquelles elles sont basées. Je me bornerai à les résumer succinctement pour arriver immédiatement à l'objet de mon mémoire.

Les opinions émises peuvent se réduire à trois.

Première opinion. — « Il y a deux langues arabes : la langue vulgaire qui se parle et ne s'écrit pas, et la langue littéraire qui s'écrit et ne se parle pas. »

Cette opinion compte aujourd'hui peu de partisans, pour ne pas dire qu'elle a été tout à fait abandonnée. Le bon sens la condamne et nous dit qu'un peuple n'a qu'une langue, parce qu'il ne cherche pas d'autres signes pour désigner une idée, quand cette idée en a déjà un qui la rend exactement.

Deuxième opinion. — « Il n'y a qu'une langue arabe, dite vulgaire, dont l'altération voulue a formé l'arabe littéraire. »

D'après les partisans de cette opinion, la création des mots vulgaires serait antérieure à celle des mots littéraires, et ceux-ci auraient été formés par les grammairiens en altérant ceux-là.

A les entendre, les mots arabes auraient été indéclinables à l'origine, et la déclinaison serait due au caprice des grammairiens qui l'auraient créée longtemps après la formation de la langue, parce que, disent-ils, les rôles grammaticaux des éléments d'une proposition arabe étant suffisamment indiqués par les rangs invariables qu'ils occupent les uns par rapport aux autres, la déclinaison n'a pas sa raison d'être.

Rien n'est plus faux.

Tout d'abord, il est inexact que les mots vulgaires aient formé les mots littéraires, car on chercherait en vain ceux dont l'altération aurait donné, par exemple, les noms d'action des formes littéraires إِفْعَال, تَفَعُّل, تَفَاعُل, إِنْفِعَال, etc., etc.

D'autre part, il n'est pas exact de dire que la proposition arabe groupe ses éléments constitutifs dans un ordre immuable.

Il est vrai qu'en principe le sujet s'énonce avant le complément, mais rien n'empêche d'énoncer le complément avant le sujet.

Cette phrase : ضَرَبَ زَيْد بَكْر, dépouillée de toutes désinences casuelles, présente donc un double sens. Elle signifie : « Zeïd a frappé Bekr », comme elle peut signifier : « Bekr a frappé Zeïd. »

La déclinaison seule peut fixer le sens qu'on a en vue. Loin d'être superflue, elle est, au contraire, nécessaire, indispensable.

La preuve irréfutable qu'elle n'est pas l'œuvre des grammairiens, c'est que les recherches grammaticales ne furent entreprises que du temps du khalif Ali, alors que la littérature arabe avait déjà produit ses plus beaux chefs-d'œuvre.

Troisième opinion. — « Il n'y a qu'une

langue arabe, dite littéraire, dont l'altération non voulue a formé l'arabe vulgaire. »

Telle est l'opinion vraie.

Cette langue est celle qui, dans les temps anté-islamiques, était parlée dans les tribus de l'Arabie, celle des prosateurs et des poètes, celle du monument littéraire par excellence, « Le Koran », ainsi que ce Livre lui-même nous l'apprend :

ولقد ضربنا للناس فى هذا القرآن من كل مثل لعلهم

يتذكرون قرآنا عربيا غير ذى عوج لعلهم يتقون

Elle conserva toute sa pureté primitive tant que le peuple qui la parlait vécut dans le pays qui fut son berceau. Mais plus tard, quand il se trouva en contact avec des peuples appartenant à d'autres races, par suite d'événements politiques ou autres, cette pureté commença à décliner.

Le khalif Ali fut le premier à aviser aux moyens d'enrayer le mal dont la langue du Livre saint était menacée.

Il entreprit d'en formuler les principes, réunit quelques matériaux, et les remettant à Abou 'l-Aswed il lui dit :

أُنْحُ هٰذَا ٱلنَّحْوَ

« Suis cette voie. »

De là, le nom de نَحْو donné à la syntaxe arabe.

Abou 'l-Aswed composa ce qui a trait à la « qualification » اَلنَّعْت, à la « conjonction » اَلْعَطْف, à l' « admiration » اَلتَّعَجُّب et à « l'interrogation » اَلْاِسْتِفْهَام ; et laissa la mission de continuer son œuvre à Anbacet-el-Feil, à Meïmoun-el-Akren, à Yahia-Bnou-Yâmer-el-Adwaney, à Ata et Abou 'l-Hareth, ces deux derniers fils d'Abou 'l-Aswed.

Le travail demandé par le khalif fut ensuite continué par Abd-Allah-Bnou-Eshak-el-Hadhramey, Aïssa-Bnou-Omar-Ethakéfey et Abou-Amr-Bnou 'l-Ala.

Ces grammairiens eurent pour successeurs El-Khaleil-Bnou-Ahmed-el-Faraheidey, Seibawaïh et El-Kéçaë ; puis il se produisit une scission : ce fut l'origine de l'école de Basra et de celle de Coufa.

Tous les grammairiens, à quelque époque qu'ils aient vécu et à quelque école qu'ils aient appartenu, se sont bornés à analyser la « langue parlée en Arabie » et à relever les particularités des dialectes de tribu.

Jamais ils ne se sont départis de leur rôle de témoin pour s'ériger en législateurs et prescrire des règles que l'usage n'avait point consacrées.

Jamais ils ne se sont prononcés en dernier ressort sur une question controversée : leurs sentences se terminaient toujours ainsi : وَاللّٰهُ أَعْلَمُ

Il faut vraiment n'avoir jamais ouvert une grammaire arabe pour oser soutenir que l'arabe vulgaire est la langue ancienne, et que le travail des grammairiens a consisté à compliquer cette langue pour former une langue factice, dite « littéraire ».

Si en Europe des écrivains ont pu par leurs écrits exercer une influence sur les langues de leurs pays et contribuer à les modifier ou à les raffiner, il n'en a pas été de même en Arabie. Là, c'est le peuple, et le peuple seul, qui a créé et fixé la langue.

II

J'arrive maintenant à l'objet de mon mémoire : « La recherche des lois suivant lesquelles l'arabe littéraire, c'est-à-dire la langue parlée autrefois en Arabie, s'est altéré pour devenir l'arabe vulgaire, c'est-à-dire la langue parlée actuellement en Algérie. »

Je dois faire observer tout d'abord que la langue vulgaire comprend trois catégories de mots :

1° Ceux qui ne s'emploient que sous leurs formes altérées. Ex. :

جْبَل pour جَبَل

كْتَاب — كِتَاب

2° Ceux qui ne s'emploient que sous leurs formes pures. Ex. :

إِحْسَان . تَعَلَّم

3° Ceux qui s'emploient sous les deux formes. Ex. :

مُحَمَّد ou مَحَمَّد

مُصْطَفَى — مَصْطَفَى

En second lieu, je fais observer que dès qu'un mot s'est altéré, tous les autres mots de sa forme ont immédiatement subi la même altération.

Cette altération n'a pas été aussi profonde qu'on le croit généralement. Elle a été, au contraire, toute superficielle et n'a porté que sur les voyelles dont les finales ont été supprimées, les médiales et les initiales modifiées dans l'ordre de leur « répartition ».

Tous les mots en usage dans la conversation ont subi la chute de la voyelle finale, ce qui s'explique par ce fait que l'effort nécessaire à l'articulation d'un mot va en s'affaiblissant du commencement de ce mot à la fin, où il devient nul.

Cette chute a dû certainement se produire bien avant les autres altérations, car elle avait déjà lieu dans l'arabe classique, en vertu de la « pause », alors que la langue vulgaire ne s'était pas encore formée.

De là, ce premier principe :

Finale. — « En arabe vulgaire, la finale d'un mot est quiescente. »

Un mot acquiert une finale quiescente de quatre façons :

1° Par la perte de sa voyelle finale :

يَوْمْ pour يَوْمُ

شَهْرْ — شَهْرُ

2° Par l'addition d'une lettre faible à la suite de la finale mue :

فَعَلْتِى pour فَعَلْتِ

نَفْعَلُوا — نَفْعَلُ

3° Par la suppression de la finale mue :

يَفْعَلُوا pour يَفْعَلُونَ

تَفْعَلُوا — تَفْعَلُونَ

تَفْعَلِى — تَفْعَلِينَ

4° Par la substitution d'une lettre faible à la finale forte et quiescente :

فَعَلْتُوا pour فَعَلْتُمْ

Voilà pour la voyelle finale.

Pour la recherche des principes relatifs aux

altérations médiales et initiales, je procède de la façon suivante.

Je prends trois ou quatre mots littéraires quelconques : إِنْطَلَقَ, مُجْتَمِعٌ, مُتَقَارِبٌ; puis je les dépouille de leurs voyelles finales :

إِنْطَلَقْ , مُجْتَمِعْ , مُتَقَارِبْ

Cela fait, je les décompose en autant d'éléments qu'ils renferment de lettres quiescentes, de façon que chaque élément ait une de ces lettres pour finale :

إِنْطَلَقْ (deux lettres quiescentes) إِنْ.طَلَقْ (deux éléments)

مُجْتَمِعْ (—) مُجْ.تَمِعْ (—)

مُتَقَارِبْ (—) مُتَقَا.رِبْ (—)

Je reprends les mêmes mots, mais sous leurs formes vulgaires, et je les décompose en groupes de lettres analogues aux précédents :

أَنْطَلَقْ donne أَنْ.طَلَقْ

مِجْتِمِعْ — مِجْ.تِمِعْ

مِتْقَارِبْ — مِتْقَا.رِبْ

Enfin, je compare la forme qu'a un même élément dans le mot littéraire à celle qu'il a dans le mot vulgaire.

إِنْ	est devenu	أَنْ
طَلَقْ	—	طَلَقْ
مُجْ	—	مَجْ
تَمِعْ	—	تَمْعْ
مُتَّقَا	—	مَتْقَا
رِبْ	—	رَبْ

Ce rapprochement me permet de formuler, en me servant de termes empruntés à la métrique arabe, les trois principes suivants.

Corde légère. — « En arabe vulgaire, une *corde légère* ou élément de deux lettres dont la finale est quiescente, a son initiale affectée d'un fetha, toutes les fois que la finale est un ا, une lettre forte, ou une lettre faible articulée. »

إِنْ	devient	أَنْ
مُجْ	—	مَجْ

Pieu conjoint. — « En arabe vulgaire, un *pieu conjoint* ou élément de trois lettres dont la finale seule est quiescente, a son initiale quiescente, et sa médiale est affectée d'un fetha, toutes les fois que la finale est un ا, une lettre forte, ou une lettre faible articulée. »

طَلَقْ devient طْلَقْ

تَمِعْ — تْمَعْ

Corde mineure. — « En arabe vulgaire, une *corde mineure* ou élément de quatre lettres dont la finale seule est quiescente, a sa seconde lettre quiescente et son initiale affectée d'un fetha. »

مُتَقَا devient مَتْقَا

L'altération d'un mot étant l'ensemble des altérations de ses éléments, la règle pour transformer un mot littéraire en mot vulgaire est donc la suivante :

Règle de transformation. — « Pour avoir la forme vulgaire d'un mot littéraire, il suffit de rendre sa finale quiescente ; de le décomposer en cordes légères, en pieux conjoints et en cordes mineures ; d'altérer chacun de ces éléments métriques d'après le principe qui lui est

particulier; et de rattacher la lettre finale qui peut se trouver en excès à l'élément qui la précède. »

Exemples :

عالم	عالم	عا.لم	عالم
قلم	قلم	قلم	قلم
كتاب	كتاب	كتا.ب	كتاب
مجالس	مجالس	مجا.لس	مجالس
علمت	علمت	علمت	علمت
مستكبر	مستكبر	مس.تك.بر	مستكبر
متخاصم	متخاصم	متخا.صم	متخاصم
متقابلين	متقابلين	متقا.بلي.ن	متقابلين
مستحسنين	مستحسنين	مس.تح.سني.ن	مستحسنين

Les autres éléments métriques : « corde lourde », « pieu disjoint » et « corde majeure » n'interviennent dans aucun cas.

Pour montrer toute l'exactitude de la règle de transformation, je vais l'appliquer à la conjugaison littéraire, et l'on verra que ce procédé

donne la conjugaison vulgaire avec sa véritable prononciation.

On sait que cette conjugaison vulgaire ne renferme ni les personnes du duel ni celles du féminin pluriel, et qu'elle se réduit aux personnes suivantes données sous leurs formes pures :

Prétérit	Aoriste	Impératif
فَعَلَ	يَفْعَلُ	
فَعَلَتْ	تَفْعَلُ	
فَعَلُوا	يَفْعَلُونَ	
فَعَلْتَ	تَفْعَلُ	إِفْعَلْ
فَعَلْتِ	تَفْعَلِينَ	إِفْعَلِي
فَعَلْتُمْ	تَفْعَلُونَ	إِفْعَلُوا
فَعَلْتُ	أَفْعَلُ	
فَعَلْنَا	نَفْعَلُ	

III

APPLICATION

Conjugaison vulgaire

OBTENUE PAR L'ALTÉRATION DES ÉLÉMENTS MÉTRIQUES

DE LA

Conjugaison littéraire.

I^re FORME. — فَعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
فَعَلَ	فَعَلْ	فَعَلْ	....	فُعَلْ	....	فُعَلْ
فَعَلْتَ	....	فَعَلْتْ	....	....	فَعَلْتْ	فَعَلْتْ
فَعَلُوا	....	فَعَلُوا	....	....	فَعَلُوا	فَعَلُوا
فَعَلْتَ	فَعَلْتْ	فَعَلْ.تْ	....	فَعْلْ.تْ	....	فَعْلْتْ
فَعَلْتِ	فَعَلْتِي	فَعَلْ.تِي	....	فَعْلْ.تِي	....	فَعَلْتِي
فَعَلْتُمْ	فَعَلْتُوا	فَعَلْ.تُوا	....	فَعْلْ.تُوا	....	فَعْلْتُوا
فَعَلْتُ	فَعَلْتْ	فَعَلْ.تْ	....	فَعْلْ.تْ	....	فَعْلْتْ
فَعَلْنَا	....	فَعَلْ.نَا	....	فَعْلْ.نَا	....	فَعْلْنَا
يَفْعَلُ	يَفْعَلْ	يَفْ.عَلْ	....	....	....	يَفْعَلْ
تَفْعَلُ	تَفْعَلْ	تَفْ.عَلْ	....	....	....	تَفْعَلْ
يَفْعَلُونَ	يَفْعَلُوا	يَفْ.عَلُوا	....	يَفْ.عْلُوا	....	يَفْعَلُوا
تَفْعَلُ	تَفْعَلْ	تَفْ.عَلْ	....	....	....	تَفْعَلْ
تَفْعَلِينَ	تَفْعَلِي	تَفْ.عَلِي	....	تَفْ.عْلِي	....	تَفْعَلِي
تَفْعَلُونَ	تَفْعَلُوا	تَفْ.عَلُوا	....	تَفْ.عْلُوا	....	تَفْعَلُوا
أَفْعَلُ	نَفْعَلْ	نَفْ.عَلْ	....	....	....	نَفْعَلْ
نَفْعَلُ	نَفْعَلُوا	نَفْ.عَلُوا	....	نَفْ.عْلُوا	....	نَفْعَلُوا
إِفْعَلْ	....	إِفْ.عَلْ	أُفْ.عَلْ	....	....	أُفْعَلْ
إِفْعَلِي	....	إِفْ.عَلِي	أُفْ.عْلِي	أُفْ.عْلِي	....	أُفْعْلِي
إِفْعَلُوا	....	إِفْ.عَلُوا	أُفْ.عَلُوا	أُفْ.عْلُوا	....	أُفْعْلُوا

IIe FORME. — فَعَّلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
فَعَّلَ	فَعَّلْ	فَعْ.عَلْ	......	......	......	فَعَّلْ
فَعَّلَتْ	......	فَعْ.عَلَتْ	......	فَعْ.عْلَتْ	......	فَعَّلَتْ
فَعَّلُوا	......	فَعْ.عَلُوا	......	فَعْ.عْلُوا	......	فَعَّلُوا
فَعَّلْتَ	فَعَّلْتْ	فَعْ.عَلْ.تْ	......	......	......	فَعَّلْتْ
فَعَّلْتِ	فَعَّلْتِي	فَعْ.عَلْ.تِي	......	......	......	فَعَّلْتِي
فَعَّلْتُمْ	فَعَّلْتُوا	فَعْ.عَلْ.تُوا	......	......	......	فَعَّلْتُوا
فَعَّلْتُ	فَعَّلْتْ	فَعْ.عَلْ.تْ	......	......	......	فَعَّلْتْ
فَعَّلْنَا	......	فَعْ.عَلْ.نَا	......	......	......	فَعَّلْنَا
يُفَعِّلُ	يْفَعِّلْ	يْفَعْ.عِلْ	يْفَعْ.عَلْ	يْفَعْ.عَلْ	......	يْفَعِّلْ
تُفَعِّلُ	تْفَعِّلْ	تْفَعْ.عِلْ	تْفَعْ.عَلْ	تْفَعْ.عَلْ	......	تْفَعِّلْ
يُفَعِّلُونَ	يْفَعِّلُوا	يْفَعْ.عِلُوا	......	يْفَعْ.عْلُوا	......	يْفَعِّلُوا
تُفَعِّلُ	تْفَعِّلْ	تْفَعْ.عِلْ	تْفَعْ.عَلْ	تْفَعْ.عَلْ	......	تْفَعِّلْ
تُفَعِّلِينَ	تْفَعِّلِي	تْفَعْ.عِلِي	......	تْفَعْ.عْلِي	......	تْفَعِّلِي
تُفَعِّلُونَ	تْفَعِّلُوا	تْفَعْ.عِلُوا	......	تْفَعْ.عْلُوا	......	تْفَعِّلُوا
أُفَعِّلُ	نْفَعِّلْ	نْفَعْ.عِلْ	نْفَعْ.عَلْ	نْفَعْ.عَلْ	......	نْفَعِّلْ
نُفَعِّلُ	نْفَعِّلُوا	نْفَعْ.عِلُوا	......	نْفَعْ.عْلُوا	......	نْفَعِّلُوا
فَعِّلْ	......	فَعْ.عِلْ	فَعْ.عَلْ	......	......	فَعِّلْ
فَعِّلِي	......	فَعْ.عِلِي	......	فَعْ.عْلِي	......	فَعِّلِي
فَعِّلُوا	......	فَعْ.عِلُوا	......	فَعْ.عْلُوا	......	فَعِّلُوا

IIIe FORME. — فَاعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
فَاعَلَ	فَاعَلْ	فَا.عَلْ	......	......	......	فَاعَلْ
فَاعَلَتْ	......	فَا.عَلَتْ	......	فَا.عْلَتْ	......	فَاعْلَتْ
فَاعَلُوا	......	فَا.عَلُوا	......	فَا.عْلُوا	......	فَاعْلُوا
فَاعَلْتَ	فَاعَلْتْ	فَا.عَلْ.تْ	......	......	......	فَاعَلْتْ
فَاعَلْتِ	فَاعَلْتِي	فَا.عَلْ.تِي	......	......	......	فَاعَلْتِي
فَاعَلْتُمْ	فَاعَلْتُوا	فَا.عَلْ.تُوا	......	......	......	فَاعَلْتُوا
فَاعَلْتُ	فَاعَلْتْ	فَا.عَلْ.تْ	......	......	......	فَاعَلْتْ
فَاعَلْنَا	......	فَا.عَلْ.نَا	......	......	......	فَاعَلْنَا
يُفَاعِلُ	يُفَاعِلْ	يُفَا.عِلْ	يُفَا.عِلْ	يْفَا.عِلْ	......	يْفَاعِلْ
تُفَاعِلُ	تُفَاعِلْ	تُفَا.عِلْ	تُفَا.عِلْ	تْفَا.عِلْ	......	تْفَاعِلْ
يُفَاعِلُونَ	يُفَاعِلُوا	يُفَا.عِلُوا	......	يْفَا.عْلُوا	......	يْفَاعْلُوا
تُفَاعِلُ	تُفَاعِلْ	تُفَا.عِلْ	تُفَا.عِلْ	تْفَا.عِلْ	......	تْفَاعِلْ
تُفَاعِلِينَ	تُفَاعِلِي	تُفَا.عِلِي	......	تْفَا.عْلِي	......	تْفَاعْلِي
تُفَاعِلُونَ	تُفَاعِلُوا	تُفَا.عِلُوا	......	تْفَا.عْلُوا	......	تْفَاعْلُوا
أُفَاعِلُ	نُفَاعِلْ	نُفَا.عِلْ	نُفَا.عِلْ	نْفَا.عِلْ	......	نْفَاعِلْ
نُفَاعِلُ	نُفَاعِلُوا	نُفَا.عِلُوا	......	نْفَا.عْلُوا	......	نْفَاعْلُوا
فَاعِلْ	......	فَا.عِلْ	فَا.عِلْ	......	......	فَاعِلْ
فَاعِلِي	......	فَا.عِلِي	......	فَا.عْلِي	......	فَاعْلِي
فَاعِلُوا	......	فَا.عِلُوا	......	فَا.عْلُوا	......	فَاعْلُوا

IVe FORME. — أفعل

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
أفعل						فعل
أفعلت						فعلت
أفعلوا						فعلوا
أفعلت						فعلت
أفعلت						فعلتي
أفعلتم						فعلتوا
أفعلت						فعلت
أفعلنا						فعلنا

Les verbes de la IVe forme se confondent en arabe vulgaire avec ceux de la Ire.

Je démontrerai dans le supplément que je donnerai à ce mémoire comment les prétérits se sont identifiés. Quant à l'identification des aoristes, elle est expliquée ci-après.

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
يفعل	يفعل	يفْ.عل	يفْ.عل	......	......	يفعل
تفعل	تفعل	تفْ.عل	تفْ.عل	......	......	تفعل
يفعلون	يفعلوا	يفْ.علوا	يفْ.علوا	يفْ.علوا	......	يفعلوا
تفعل	تفعل	تفْ.عل	تفْ.عل	....	......	تفعل
تفعلين	تفعلي	تفْ.علي	تفْ.علي	تفْ.علي	......	تفعلي
تفعلون	تفعلوا	تفْ.علوا	تفْ.علوا	تفْ.علوا	......	تفعلوا
أفعل	نفعل	نفْ.عل	نفْ.عل	....	......	نفعل
نفعل	نفعلوا	نفْ.علوا	نفْ.علوا	نفْ.علوا	......	نفعلوا
أفعل	.....	أفْ.عل	أفْ.عل	....	......	أفعل
أفعلي	.....	أفْ.علي	......	أفْ.علي	......	أفعلي
أفعلوا	.....	أفْ.علوا	......	أفْ.علوا	......	أفعلوا

Vᵉ FORME. — تَفَعَّلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
تَفَعَّلَ	تَفَعَّلْ	تَفَعْ.عَلْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْ	. . . . . .	تْفَعَّلْ
تَفَعَّلْتَ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تْفَعَّلْتْ
تَفَعَّلُوا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	تْفَعَّلُوا
تَفَعَّلْتَ	تَفَعَّلْتْ	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تْفَعَّلْتْ
تَفَعَّلْتِ	تَفَعَّلْتِي	تَفَعْ.عَلْتِي	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتِي	. . . . . .	تْفَعَّلْتِي
تَفَعَّلْتُمْ	تَفَعَّلْتُوا	تَفَعْ.عَلْتُوا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتُوا	. . . . . .	تْفَعَّلْتُوا
تَفَعَّلْتُ	تَفَعَّلْتْ	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْتْ	. . . . . .	تْفَعَّلْتْ
تَفَعَّلْنَا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْنَا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْنَا	. . . . . .	تْفَعَّلْنَا
يَتَفَعَّلُ	يَتْفَعَّلْ	يَتْفَعْ.عَلْ	. . . . . .	. . . . . .	يِتْفَعْ.عَلْ	يِتْفَعَّلْ
تَتَفَعَّلُ	تَتْفَعَّلْ	تَتْفَعْ.عَلْ	. . . . . .	. . . . . .	تِتْفَعْ.عَلْ	تِتْفَعَّلْ
يَتَفَعَّلُونَ	يَتْفَعَّلُوا	يَتْفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	يِتْفَعْ.عَلُوا	يِتْفَعْ.عَلُوا	يِتْفَعَّلُوا
تَتَفَعَّلُ	تَتْفَعَّلْ	تَتْفَعْ.عَلْ	. . . . . .	. . . . . .	تِتْفَعْ.عَلْ	تِتْفَعَّلْ
تَتَفَعَّلِينَ	تَتْفَعَّلِي	تَتْفَعْ.عَلِي	. . . . . .	تِتْفَعْ.عَلِي	تِتْفَعْ.عَلِي	تِتْفَعَّلِي
تَتَفَعَّلُونَ	تَتْفَعَّلُوا	تَتْفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	تِتْفَعْ.عَلُوا	تِتْفَعْ.عَلُوا	تِتْفَعَّلُوا
أَتَفَعَّلُ	نَتْفَعَّلْ	نَتْفَعْ.عَلْ	. . . . . .	. . . . . .	نِتْفَعْ.عَلْ	نِتْفَعَّلْ
نَتَفَعَّلُ	نَتْفَعَّلُوا	نَتْفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	نِتْفَعْ.عَلُوا	نِتْفَعْ.عَلُوا	نِتْفَعَّلُوا
تَفَعَّلْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْ	. . . . . .	تَفَعْ.عَلْ	. . . . . .	تْفَعَّلْ
تَفَعَّلِي	. . . . . .	تَفَعْ.عَلِي	. . . . . .	تَفَعْ.عَلِي	. . . . . .	تْفَعَّلِي
تَفَعَّلُوا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	تَفَعْ.عَلُوا	. . . . . .	تْفَعَّلُوا

VIe FORME. — تَفَاعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
تَفَاعَلَ	تَفَاعَلْ	تَفَا.عَلْ	......	تْفَا.عَلْ	......	تْفَاعَلْ
تَفَاعَلْتَ	......	تَفَا.عَلْتْ	......	تْفَا.عَلْتْ	......	تْفَاعَلْتْ
تَفَاعَلُوا	......	تَفَا.عَلُوا	......	تْفَا.عَلُوا	......	تْفَاعْلُوا
تَفَاعَلْتَ	تَفَاعَلْتْ	تَفَا.عَلْتْ	......	تْفَا.عَلْتْ	......	تْفَاعَلْتْ
تَفَاعَلْتِ	تَفَاعَلْتِي	تَفَا.عَلْتِي	......	تْفَا.عَلْتِي	......	تْفَاعَلْتِي
تَفَاعَلْتُمْ	تَفَاعَلْتُوا	تَفَا.عَلْتُوا	......	تْفَا.عَلْتُوا	......	تْفَاعَلْتُوا
تَفَاعَلْتُ	تَفَاعَلْتْ	تَفَا.عَلْتْ	......	تْفَا.عَلْتْ	......	تْفَاعَلْتْ
تَفَاعَلْنَا	......	تَفَا.عَلْنَا	......	تْفَا.عَلْنَا	......	تْفَاعَلْنَا

يَتَفَاعَلُ	يَتَفَاعَلْ	يَتَفَا.عَلْ	......	......	يْتْفَا.عَلْ	يْتْفَاعَلْ
تَتَفَاعَلُ	تَتَفَاعَلْ	تَتَفَا.عَلْ	......	......	تْتْفَا.عَلْ	تْتْفَاعَلْ
يَتَفَاعَلُونَ	يَتَفَاعَلُوا	يَتَفَا.عَلُوا	......	يَتْفَا.عْلُوا	يْتْفَا.عْلُوا	يْتْفَاعْلُوا
تَتَفَاعَلُ	تَتَفَاعَلْ	تَتَفَا.عَلْ	......	......	تْتْفَا.عَلْ	تْتْفَاعَلْ
تَتَفَاعَلِينَ	تَتَفَاعَلِي	تَتَفَا.عَلِي	......	تْتْفَا.عْلِي	تْتْفَا.عْلِي	تْتْفَاعْلِي
تَتَفَاعَلُونَ	تَتَفَاعَلُوا	تَتَفَا.عَلُوا	......	تْتْفَا.عْلُوا	تْتْفَا.عْلُوا	تْتْفَاعْلُوا
أَتَفَاعَلُ	نَتَفَاعَلْ	نَتَفَا.عَلْ	......	......	نْتْفَا.عَلْ	نْتْفَاعَلْ
نَتَفَاعَلُ	نَتَفَاعَلُوا	نَتَفَا.عَلُوا	......	نْتْفَا.عْلُوا	نْتْفَا.عْلُوا	نْتْفَاعْلُوا
تَفَاعَلْ	......	تَفَا.عَلْ	......	تْفَا.عَلْ	......	تْفَاعَلْ
تَفَاعَلِي	......	تَفَا.عَلِي	......	تْفَا.عْلِي	......	تْفَاعْلِي
تَفَاعَلُوا	......	تَفَا.عَلُوا	......	تْفَا.عْلُوا	......	تْفَاعْلُوا

VIIe FORME. — إِنْفَعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
إِنْفَعَلَ	إِنْفَعَلْ	إِنْ.فَعَلْ	أَنْ.فَعَلْ	أَنْ.فْعَلْ	.....	أَنْفَعَلْ
إِنْفَعَلْتَ	.....	إِنْ.فَعَلْتْ	أَنْ.فَعَلْتْ	.....	أَنْ.فَعْلَتْ	أَنْفَعْلَتْ
إِنْفَعَلُوا	.....	إِنْ.فَعَلُوا	أَنْ.فَعَلُوا	.....	أَنْ.فَعْلُوا	أَنْفَعْلُوا
إِنْفَعَلْتَ	إِنْفَعَلْتْ	إِنْ.فَعَلْ.تْ	أَنْ.فَعَلْ.تْ	أَنْ.فْعَلْ.تْ	.....	أَنْفَعَلْتْ
إِنْفَعَلْتِ	إِنْفَعَلْتِي	إِنْ.فَعَلْ.تِي	أَنْ.فَعَلْ.تِي	أَنْ.فْعَلْ.تِي	.....	أَنْفَعَلْتِي
إِنْفَعَلْتُمْ	إِنْفَعَلْتُوا	إِنْ.فَعَلْ.تُوا	أَنْ.فَعَلْ.تُوا	أَنْ.فْعَلْ.تُوا	.....	أَنْفَعَلْتُوا
إِنْفَعَلْتُ	إِنْفَعَلْتْ	إِنْ.فَعَلْ.تْ	أَنْ.فَعَلْ.تْ	أَنْ.فْعَلْ.تْ	.....	أَنْفَعَلْتْ
إِنْفَعَلْنَا	.....	إِنْ.فَعَلْ.نَا	أَنْ.فَعَلْ.نَا	أَنْ.فْعَلْ.نَا	.....	أَنْفَعَلْنَا
يَنْفَعِلُ	يَنْفَعِلْ	يَنْ.فَعِلْ	....	يَنْ.فْعِلْ	.....	يَنْفَعِلْ
تَنْفَعِلُ	تَنْفَعِلْ	تَنْ.فَعِلْ	....	تَنْ.فْعِلْ	.....	تَنْفَعِلْ
يَنْفَعِلُونَ	يَنْفَعِلُوا	يَنْ.فَعِلُوا	....	.....	يَنْ.فَعْلُوا	يَنْفَعْلُوا
تَنْفَعِلُ	تَنْفَعِلْ	تَنْ.فَعِلْ	....	تَنْ.فْعِلْ	.....	تَنْفَعِلْ
تَنْفَعِلِينَ	تَنْفَعِلِي	تَنْ.فَعِلِي	....	.....	تَنْ.فَعْلِي	تَنْفَعْلِي
تَنْفَعِلُونَ	تَنْفَعِلُوا	تَنْ.فَعِلُوا	....	.....	تَنْ.فَعْلُوا	تَنْفَعْلُوا
أَنْفَعِلُ	نَنْفَعِلْ	نَنْ.فَعِلْ	....	نَنْ.فْعِلْ	.....	نَنْفَعِلْ
نَنْفَعِلُ	نَنْفَعِلُوا	نَنْ.فَعِلُوا	....	.....	نَنْ.فَعْلُوا	نَنْفَعْلُوا
إِنْفَعِلْ	.....	إِنْ.فَعِلْ	أَنْ.فَعِلْ	أَنْ.فْعِلْ	.....	أَنْفَعِلْ
إِنْفَعِلِي	.....	إِنْ.فَعِلِي	أَنْ.فَعِلِي	.....	أَنْ.فَعْلِي	أَنْفَعْلِي
إِنْفَعِلُوا	.....	إِنْ.فَعِلُوا	أَنْ.فَعِلُوا	.....	أَنْ.فَعْلُوا	أَنْفَعْلُوا

VIIIᵉ FORME. — إِفْتَعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
إِفْتَعَلَ	إِفْتَعَلْ	إِفْ.تَعَلْ	أَفْ.تَعَلْ	أَفْ.تَعَلْ	.....	أَفْتَعَلْ
إِفْتَعَلْتَ	.....	إِفْ.تَعَلْتْ	أَفْ.تَعَلْتْ	.....	أَفْ.تَعَلْتْ	أَفْتَعَلْتْ
إِفْتَعَلُوا	.....	إِفْ.تَعَلُوا	أَفْ.تَعَلُوا	.....	أَفْ.تَعَلُوا	أَفْتَعَلُوا
إِفْتَعَلْتَ	إِفْتَعَلْتْ	إِفْ.تَعَلْ.تْ	أَفْ.تَعَلْ.تْ	أَفْ.تَعَلْ.تْ	.....	أَفْتَعَلْتْ
إِفْتَعَلْتِ	إِفْتَعَلْتِي	إِفْ.تَعَلْ.تِي	أَفْ.تَعَلْ.تِي	أَفْ.تَعَلْ.تِي	.....	أَفْتَعَلْتِي
إِفْتَعَلْتُمْ	إِفْتَعَلْتُوا	إِفْ.تَعَلْ.تُوا	أَفْ.تَعَلْ.تُوا	أَفْ.تَعَلْ.تُوا	.....	أَفْتَعَلْتُوا
إِفْتَعَلْتُ	إِفْتَعَلْتْ	إِفْ.تَعَلْ.تْ	أَفْ.تَعَلْ.تْ	أَفْ.تَعَلْ.تْ	.....	أَفْتَعَلْتْ
إِفْتَعَلْنَا	.....	إِفْ.تَعَلْ.نَا	أَفْ.تَعَلْ.نَا	أَفْ.تَعَلْ.نَا	....	أَفْتَعَلْنَا
يَفْتَعِلُ	يَفْتَعِلْ	يَفْ.تَعِلْ	.....	يَفْ.تَعِلْ	.....	يِفْتَعِلْ
تَفْتَعِلُ	تَفْتَعِلْ	تَفْ.تَعِلْ	.....	تَفْ.تَعِلْ	.....	تِفْتَعِلْ
يَفْتَعِلُونَ	يَفْتَعِلُوا	يَفْ.تَعِلُوا	.....	....	يِفْ.تَعْلُوا	يِفْتَعْلُوا
تَفْتَعِلُ	تَفْتَعِلْ	تَفْ.تَعِلْ	.....	تِفْ.تَعِلْ	.....	تِفْتَعِلْ
تَفْتَعِلِينَ	تَفْتَعِلِي	تَفْ.تَعِلِي	.....	....	تِفْ.تَعْلِي	تِفْتَعْلِي
تَفْتَعِلُونَ	تَفْتَعِلُوا	تَفْ.تَعِلُوا	.....	....	تِفْ.تَعْلُوا	تِفْتَعْلُوا
أَفْتَعِلُ	نَفْتَعِلْ	نَفْ.تَعِلْ	.....	نِفْ.تَعِلْ		نِفْتَعِلْ
نَفْتَعِلُ	نَفْتَعِلُوا	نَفْ.تَعِلُوا	.....	....	نِفْ.تَعْلُوا	نِفْتَعْلُوا
إِفْتَعِلْ	....	إِفْ.تَعِلْ	أَفْ.تَعِلْ	أَفْ.تَعِلْ	.....	أَفْتَعِلْ
إِفْتَعِلِي	....	إِفْ.تَعِلِي	أَفْ.تَعِلِي	....	أَفْ.تَعْلِي	أَفْتَعْلِي
إِفْتَعِلُوا	....	إِفْ.تَعِلُوا	أَفْ.تَعِلُوا	....	أَفْ.تَعْلُوا	أَفْتَعْلُوا

IXᵉ FORME. — إِفْعَلَّ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
	La IXᵉ forme إِفْعَلَّ n'est pas usitée en arabe vulgaire, quoi qu'en disent tous les auteurs. Elle est remplacée dans la conversation par la XIᵉ forme إِفْعَالَّ qui indique, comme la précédente, mais avec plus d'intensité, les couleurs et les difformités.					أَفْعَالْ أَفْعَالَتْ أَفْعَالُوا أَفْعَلْتْ أَفْعَلْتِي أَفْعَلْتُوا أَفْعَلْتْ أَفْعَلْنَا
	Après la chute de la voyelle finale, إِفْعَالَّ devient إِفْعَالّْ qui équivaut à إِفْعَالْلْ (C), avec trois quiescentes consécutives, ce qui est contraire à la conclusion H (voir *Supplément*). On supprime alors l'une de ces quiescentes, لْ, ce qui donne إِفْعَالْ; on conjugue cette forme, comme si elle était littéraire; et en altérant régulièrement les éléments métriques susceptibles d'être altérés, on obtient la véritable conjugaison vulgaire qui indique les couleurs, les difformités et les changements d'état.					يِفْعَالْ تَفْعَالْ يَفْعَالُوا تَفْعَالْ تَفْعَالِي تَفْعَالُوا نَفْعَالْ نَفْعَالُوا أَفْعَالْ أَفْعَالِي أَفْعَالُوا

Xe FORME. — اِسْتَفْعَلَ

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	ÉLÉMENTS MÉTRIQUES	ALTÉRATION DES CORDES LÉGÈRES	ALTÉRATION DES PIEUX CONJOINTS	ALTÉRATION DES CORDES MINEURES	CONJUGAISON VULGAIRE
اِسْتَفْعَلَ	اِسْتَفْعَلْ	اِسْ.تَفْ.عَلْ	اَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	اَسْتَفْعَلْ
اِسْتَفْعَلَتْ	......	اِسْ.تَفْ.عَلَتْ	اَسْ.تَفْ.عَلَتْ	اَسْ.تَفْ.عْلَتْ	......	اَسْتَفْعَلَتْ
اِسْتَفْعَلُوا	......	اِسْ.تَفْ.عَلُوا	اَسْ.تَفْ.عَلُوا	اَسْ.تَفْ.عْلُوا	......	اَسْتَفْعْلُوا
اِسْتَفْعَلْتَ	اِسْتَفْعَلْتْ	اِسْ.تَفْ.عَلْ.تْ	اَسْ.تَفْ.عَلْ.تْ	......	......	اَسْتَفْعَلْتْ
اِسْتَفْعَلْتِ	اِسْتَفْعَلْتِي	اِسْ.تَفْ.عَلْ.تِي	اَسْ.تَفْ.عَلْ.تِي	......	......	اَسْتَفْعَلْتِي
اِسْتَفْعَلْتُمْ	اِسْتَفْعَلْتُوا	اِسْ.تَفْ.عَلْ.تُوا	اَسْ.تَفْ.عَلْ.تُوا	......	......	اَسْتَفْعَلْتُوا
اِسْتَفْعَلْتُ	اِسْتَفْعَلْتْ	اِسْ.تَفْ.عَلْ.تْ	اَسْ.تَفْ.عَلْ.تْ	......	......	اَسْتَفْعَلْتْ
اِسْتَفْعَلْنَا	......	اِسْ.تَفْ.عَلْ.نَا	اَسْ.تَفْ.عَلْ.نَا	......	......	اَسْتَفْعَلْنَا
يَسْتَفْعِلُ	يَسْتَفْعِلْ	يَسْ.تَفْ.عِلْ	يَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	يَسْتَفْعَلْ
تَسْتَفْعِلُ	تَسْتَفْعِلْ	تَسْ.تَفْ.عِلْ	تَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	تَسْتَفْعَلْ
يَسْتَفْعِلُونَ	يَسْتَفْعِلُوا	يَسْ.تَفْ.عِلُوا	......	يَسْ.تَفْ.عْلُوا	......	يَسْتَفْعْلُوا
تَسْتَفْعِلُ	تَسْتَفْعِلْ	تَسْ.تَفْ.عِلْ	تَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	تَسْتَفْعَلْ
تَسْتَفْعِلِينَ	تَسْتَفْعِلِي	تَسْ.تَفْ.عِلِي	......	تَسْ.تَفْ.عْلِي	......	تَسْتَفْعْلِي
تَسْتَفْعِلُونَ	تَسْتَفْعِلُوا	تَسْ.تَفْ.عِلُوا	......	تَسْ.تَفْ.عْلُوا	......	تَسْتَفْعْلُوا
أَسْتَفْعِلُ	نَسْتَفْعِلْ	نَسْ.تَفْ.عِلْ	نَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	نَسْتَفْعَلْ
نَسْتَفْعِلُ	نَسْتَفْعِلُوا	نَسْ.تَفْ.عِلُوا	......	نَسْ.تَفْ.عْلُوا	......	نَسْتَفْعْلُوا
اِسْتَفْعِلْ	......	اِسْ.تَفْ.عِلْ	اَسْ.تَفْ.عَلْ	......	......	اَسْتَفْعَلْ
اِسْتَفْعِلِي	......	اِسْ.تَفْ.عِلِي	اَسْ.تَفْ.عِلِي	اَسْ.تَفْ.عْلِي	......	اَسْتَفْعْلِي
اِسْتَفْعِلُوا	......	اِسْ.تَفْ.عِلُوا	اَسْ.تَفْ.عِلُوا	اَسْ.تَفْ.عْلُوا	......	اَسْتَفْعْلُوا

SUPPLÉMENT

I

J'ai démontré dans mon mémoire que les mots, en passant dans le domaine de l'arabe vulgaire, s'altéraient suivant des principes d'une exactitude mathématique; que l'altération, dès qu'elle avait modifié un élément métrique dans un mot, s'étendait à tous les autres éléments de ce mot; et qu'enfin les mots appartenant à une même forme littéraire subissaient tous la même altération vulgaire.

Il résulte de là que si un mot n'est usité dans la conversation que sous sa forme primitive, tous les autres mots de cette forme doivent s'employer sans altération.

L'arabe vulgaire n'est donc que l'arabe littéraire dont les formes grammaticales se sont régulièrement altérées dans leurs éléments métriques.

Il est évident que l'altération des formes s'est produite avant celle des mots, et qu'immédiatement après, ceux-ci se sont altérés d'un seul coup.

Il ne s'ensuit pas cependant que la langue

vulgaire soit aussi riche que son aînée, et qu'elle ait toutes les formes savantes et perfectionnées de celle-ci.

Quelle en est la raison? Pourquoi les formes de la voix passive, par exemple, ne sont-elles pas admises dans la conversation?

Toutes les grammaires sont muettes à cet égard, et leurs auteurs se bornent à signaler l'absence de ces formes sans pouvoir en donner l'explication.

Je me propose dans ce supplément de démontrer d'une façon péremptoire que l'absence de ces formes et de tant d'autres n'est que la conséquence immédiate des principes qui ont présidé à l'altération de la langue littéraire.

Mais auparavant, il convient de tirer quelques conclusions de ces principes, en employant comme abréviations : (I) pour désigner le principe des finales, (II) celui des cordes légères, (III) celui des pieux conjoints et (IV) celui des cordes mineures.

CONCLUSION A. — « En arabe vulgaire et contrairement à la règle de l'arabe littéraire, deux lettres quiescentes peuvent être consécutives. »

Ce cas se présente dans tous les mots formés de deux pieux conjoints et dans tous ceux qui renferment une corde légère suivie d'un pieu conjoint.

Ex. : مكاتبة (مكاتبة)

ارتفع (إرتفع)

Conclusion B. — « En arabe vulgaire et contrairement à ce qui a lieu en arabe littéraire, deux lettres mues ne peuvent être consécutives. »

Les lettres mues se groupent dans les mots littéraires par deux ou par trois.

Dans le premier cas, la troisième lettre étant quiescente forme avec les deux mues un pieu conjoint dont l'initiale devient quiescente (III).

Dans le second cas, la quatrième lettre étant quiescente forme avec les trois mues une corde mineure dont la seconde lettre devient également quiescente (IV).

Il résulte de là que les cordes légères et les pieux conjoints qui constituent les mots vulgaires, ne peuvent, de quelque façon qu'ils se juxtaposent, donner lieu à deux lettres mues consécutives. Ex. :

مسكن (deux cordes légères). . . . . (مسكن)

مقاتلة (deux pieux conjoints) . . . . (مقاتلة)

مرتفع (une corde légère et un pieu conjoint). . . (مرتفع)

مجالس (un pieu conjoint et une corde légère) . . . (مجالس)



Conclusion C. — « En arabe vulgaire et contrairement à la règle de l'arabe littéraire, une lettre peut être affectée en même temps du sekoun et du chedda. »

Ce fait se produit évidemment toutes les fois que deux lettres identiques sont quiescentes et consécutives dans un mot formé de deux pieux conjoints ou ayant une corde légère suivie d'un pieu conjoint. Ex. :

(يَفِعَّلُوا)   يَفْعْعْلُوا   =   يَفْعّْلُوا

(فَعَّلُوا)   فَعْعْلُوا   =   فَعّْلُوا

Conclusion D. — « En arabe vulgaire et contrairement à la règle de l'arabe littéraire, la lettre initiale d'un mot peut être quiescente. »

Cela a lieu dans tous les mots consistant en un pieu conjoint ou commençant par un élément de ce genre. Ex. :

(جَبَلٌ)   جْبَلْ

(جِبَالٌ)   جْبَالْ

Conclusion E. — « En arabe vulgaire, le hamza se supprime à la fin d'un mot, à la fin d'une corde légère, au commencement et à la fin d'un pieu conjoint. »

Le hamza quiescent ne se prononce pas en arabe vulgaire.

Or, une lettre est quiescente quand elle se trouve à la fin d'un mot (I), à la fin d'une corde légère (II), ainsi qu'au commencement et à la fin d'un pieu conjoint (III). Ex. :

(شَيْءٌ)	شَيْ
(يَأْمُرُ)	يَامُرْ
(أَكَاتِبُ)	نْكَاتِبْ
(قَرَأَ)	قَرَا

Remarque. — أَكَاتِبُ a donné أَكَاتِبْ (III et II), puis كَاتِبْ (E). Cet aoriste, ainsi dépouillé du pronom singulier أَ, a pris le pronom pluriel ن, pour n'être confondu ni avec le prétérit ni avec l'impératif de la IIIe forme : نْكَاتِبْ pour نُكَاتِبُ.

Conclusion F. — « En arabe vulgaire, une lettre mue par le dhemma ou par le kesra est toujours suivie d'une lettre faible analogue à l'une ou à l'autre de ces voyelles. »

En effet, si la lettre mue par le dhemma ou par le kesra était immédiatement suivie d'une lettre forte, ces deux voyelles se transformeraient en fetha (II, III).

Conclusion G. — « Les deux premières lettres d'un mot ne peuvent jamais être quiescentes à la fois. »

En effet, si l'élément initial du mot est une corde légère, la première lettre est mue, et la seconde est quiescente (II).

Si l'élément initial est un pieu conjoint, c'est le contraire qui a lieu : la première lettre est quiescente, tandis que la seconde est mue (III).

Conclusion H. — « Un mot ne peut avoir trois lettres quiescentes consécutives. »

Pour que trois quiescentes pussent coexister, il faudrait qu'il y eût un élément terminé par deux quiescentes, placé immédiatement avant une lettre quiescente; ou un élément commençant par deux quiescentes, placé immédiatement après une lettre quiescente.

Or, de tels éléments n'existent pas.

II

Je vais maintenant établir que c'est par une conséquence immédiate des principes qui régissent l'altération que toutes les formes de la langue littéraire ne se retrouvent pas dans la langue vulgaire.

En effet, par suite du mode de cette altération, des formes différentes, mais assez voisines les unes des autres pour constituer un groupe distinct, se sont confondues ensemble et ne sont plus représentées en arabe vulgaire que par un seul et même type.

Pour se rendre compte de ce fait, il suffit de se rappeler que la nature des voyelles n'intervient pas dans la définition des éléments métriques, de sorte que ceux-ci, quelles que soient les voyelles qui les affectent, restent soumis aux principes qui régissent leur altération.

On conclut de là que « toutes les différentes formes qui ont la même valeur prosodique, c'est-à-dire qui sont semblables par le nombre, la nature et l'alternance de leurs éléments métriques, se réduisent en arabe vulgaire à une seule et même forme. »

Le mode d'altération de la langue littéraire a



donc eu pour conséquence de diminuer le nombre et la variété des formes et, par suite, les nuances qu'elles marquaient.

On exprime ce fait en disant que « l'arabe vulgaire est une langue pauvre. »

D'après ce qui vient d'être dit, il ne faut pas croire, comme on le pense généralement, que cette langue se soit appauvrie d'une manière lente et longtemps après sa formation, parce qu'un grand nombre de ses mots seraient tombés en désuétude et n'auraient pas été remplacés par des vocables nouveaux. L'arabe vulgaire s'est trouvé pauvre au moment même de sa formation, et il est pauvre en « formes » et non en mots, car tels mots qui ne sont pas usités ici le sont ailleurs, et réciproquement.

Je le répète : il y a eu simplement confusion de formes, comme on va le voir par les exemples suivants :

Exemple I. — Les prétérits فَعَلَ فَعِلَ فَعُلَ se confondent sous la forme فْعَلْ :

فَعَلَ	فَعِلَ	فَعُلَ
فْعَلْ (I)	فْعِلْ (I)	فْعُلْ (I)
فْعَّلْ (III)	فْعَّلْ (III)	فْعَّلْ (III)

Exemple II. — Les aoristes يَفْعُلُ يَفْعِلُ يَفْعَلُ se confondent sous la forme يِفْعَل :

يَفْعَلُ	يَفْعِلُ	يَفْعُلُ
يَفْعَلْ (I)	يَفْعِلْ (I)	يَفْعُلْ (I)
يِفْ.عَل	يِفْ.عِل	يِفْ.عُل
يِفْ.عَل (II)	يِفْ.عَل (II)	يِفْ.عَل (II)
يِفْعَل	يِفْعَل	يِفْعَل

Exemple III. — L'aoriste de la IV^e^ forme يُفْعِل se confond avec celui de la I^re^ forme يِفْعَل :

يُفْعِلُ

يُفْعِلْ (I)

يِفْ.عِل

يِفْ.عَل (II)

يِفْعَل

Exemple IV. — Les verbes assimilés se confondent avec les verbes sains à l'aoriste de la I^re^ forme :

On sait qu'en arabe littéraire les verbes assimilés conservent à l'aoriste la première radicale (و) ou la suppriment, suivant que la seconde radicale à ce temps est affectée d'un fetha ou d'un kesra.

Or, on a vu qu'en arabe vulgaire l'aoriste de la Ire forme est toujours en يَفْعَلْ, c'est-à-dire avec un fetha à la seconde radicale (Ex. II). La suppression de la lettre faible n'a donc plus sa raison d'être, ce qui fait que les verbes sains et les verbes assimilés se confondent à la Ire forme.

Exemple V. — Les verbes hamzés par la troisième radicale se confondent avec les verbes défectueux :

Prétérit :

فَعَأَ

فَعَأْ (I)

فْعَأْ (III)

فْعَا (E)

Aoriste :

يَفْعَأُ

يَفْعَأْ (I)

يَفْعَأْ

يَفْ.عَا (E)

يَفْعَا

Exemple VI. — Les verbes hamzés-concaves se confondent également avec les verbes défectueux :

Prétérit :

فَاءْ

فَاءْ (I)

فَا.ءْ

فَا (E)

Aoriste :

يَفِيءْ

يَفِيءْ (I)

يَفِي.ءْ

يَفِي (E)

يُفِي (III)

Exemple VII. — La voix passive se confond avec la voix active :

Ire Forme

فُعِلَ	فَعَلَ
فُعْلَ (I)	فَعْلَ (I)
فْعَلْ (III)	فْعَلْ (III)
يُفْعَلُ	يَفْعَلُ
يُفْعَلْ (I)	يَفْعَلْ (I)
يُفَ۰عَلْ	يَفَ۰عَلْ
يُفَ۰عَلْ (II)	يَفَ۰عَلْ (II)
يُفْعَلْ	يَفْعَلْ

IIe Forme

فُعِّلَ	فَعَّلَ
فُعْعِلَ	فَعْعَلَ
فُعْعِلْ (I)	فَعْعَلْ (I)

فُعْعِل		فَعْعَل	
فَعْعِل	(II)	فَعْعَل	(II)
فَعَعِل		فَعَعَل	
فَعِّل		فَعَّل	
يُفَعِّل		يُفَعِّل	
يُفَعْعِل		يُفْعِعِل	
يُفَعْعِل	(I)	يُفْعِعَل	(I)
يُفَعْعِل		يُفْعِعِل	
يِفَعْعِل	(III)	يِفَعْعِل	(III, II)
يِفَعَعِل		يِفَعَعِل	
يِفَعِّل		يِفَعِّل	

Exemple VIII. — Les noms d'agents passifs d'une forme dérivée se confondent avec les noms d'agents actifs de cette forme dérivée :

IIe Forme

مُفَعَّل	مُفَعِّل

مُفَعَّلٌ	مُفَعِّلٌ
مُفَعَّلْ (I)	مُفَعِّلْ (I)
مُفَعْ.عَلْ	مُفَعْ.عِلْ
مْفَعْ.عَلْ (III)	مْفَعْ.عِلْ (III, II)
مْفَعْعَلْ	مْفَعْعَلْ
مْفَعَّلْ	مْفَعَّلْ

IIIe Forme

مُفَاعَلٌ	مُفَاعِلٌ
مُفَاعَلْ (I)	مُفَاعِلْ (I)
مُفَا.عَلْ	مُفَا.عِلْ
مْفَا.عَلْ (III)	مْفَا.عِلْ (III, II)
مْفَاعَلْ	مْفَاعَلْ

Exemple IX. — Les noms d'agents actifs de la forme فَاعِلٌ se confondent avec les noms proprement dits de la forme فَاعَلٌ :

فَاعَلٌّ		فَاعِلٌّ	
فَاعَلْ	(I)	فَاعِلْ	(I)
فَا.عَلْ		فَا.عِلْ	
فَا.عَلْ	(II)	فَا.عَلْ	(II)
فَاعَلْ		فَاعَلْ	

Exemple X. — Les noms des formes فَعَلٌ, فَعِلٌ, فِعَلٌ, فِعِلٌ, فُعُلٌ, فُعَلٌ, فُعُلٌ, فُعِلٌ revêtent la forme فْعَلْ.

Ces formes en perdant la voyelle finale (I) donnent des pieux conjoints dont l'initiale devient quiescente et la médiale mue par un fetha : فْعَلْ (III). Ex. :

عِنَبٌ, كَتِفٌ, فَرَسٌ pour عْنَبْ, كْتَفْ, فْرَسْ

Le nombre des formes vulgaires est donc inférieur à celui des formes littéraires, autrement dit : la langue vulgaire est moins riche que la langue littéraire.

On pourrait se demander pourquoi le nom d'agent passif de la Ire forme مَفْعُولٌ, par exemple, est usité en arabe vulgaire, alors que le prétérit et l'aoriste passifs de la même forme ne le sont pas.

Pour s'expliquer ce fait, on supprime la voyelle finale de cette forme : مَفْعُولْ, puis on la décompose en éléments métriques : مَفْ·عُو·لْ.

Comme ces cordes légères satisfont au principe qui les régit, elles ne sont susceptibles d'aucune altération.

Ainsi se trouve établie d'une façon indirecte l'exactitude rigoureuse des principes que j'ai formulés.

III

Les principes relatifs à l'altération des éléments métriques donnent non seulement le moyen de transformer les mots littéraires en mots vulgaires, mais encore celui de fixer l'orthographe de ces derniers et de rectifier la répartition de leurs voyelles, s'il y a lieu.

§ *a*. — Fixation de l'orthographe vulgaire.

Dans les livres d'arabe vulgaire, les mots sont orthographiés tels qu'ils s'écrivent dans la langue littéraire. Deux exemples tout à fait usuels vont montrer tous les inconvénients de ce système.

Exemple I. — Soit à fixer l'orthographe vulgaire de رَجُلٌ « homme ».

Ce mot dépouillé de sa voyelle finale forme un pieu conjoint, qui, en s'altérant, devient رَجَل (III), et se confond par la forme et la prononciation avec رَجَل, altération de رِجْلٌ « pied ».

Pour éviter cette confusion, il faut affecter la première lettre d'un fetha, ce qui est conforme à la prononciation : رَجَلْ. Mais comme deux lettres mues ne peuvent être consécutives en arabe vulgaire (B), il est indispensable de les séparer par un ا : رَاجَلْ.

Telle est l'orthographe exacte, car رَجَلْ, comme on l'écrit dans les livres d'arabe vulgaire, étant un pieu conjoint, s'altérerait en رْجَلْ « pied ».

Cette orthographe est d'ailleurs justifiée par cette considération que le diminutif vulgaire est رْوِيجَلْ dont la forme فْوِيعَلْ est particulière aux noms qui ont pour seconde lettre un ا. Ex. :

خْوِيتَمْ dim. de خَاتَمْ

قْوِيلَبْ — قَالَبْ

سْوِيلَفْ — سَالَفْ

Il est d'ailleurs probable que رَاجَلْ vient du littéraire رَاجِلٌ « piéton ». Cela paraît d'autant plus vraisemblable que, dans certaines régions de l'Algérie, notamment dans le département

d'Oran, un homme est appelé تَرَّاسٌ dont le sens est « piéton », puisque dans ces régions pour dire : « Je suis venu à pied », on dit : جِيتْ تَرَّاسْ

Exemple II. — Soit encore à fixer l'orthographe vulgaire de إِمْرَأَةٌ « femme ».

Ce mot doit s'écrire simplement مَرَةْ et non امْرَاةْ ou مْرَاةْ, comme on l'écrit habituellement.

En effet, إِمْرَأَةٌ subit les transformations suivantes : il perd sa voyelle finale (I) : إِمْرَأَةْ ; puis le ا d'union, puisque l'initiale d'un mot vulgaire peut être quiescente (D) : مْرَأَةْ ; et enfin le hamza considéré comme final (E), le ة étant muet et devant être considéré comme nul : مْرَةْ.

Cette orthographe est non seulement conforme à la prononciation, mais encore elle est la seule qui permette à ce mot de recevoir les pronoms suffixes :

مْرَتِي pour مْرَتِي (voir § b)

مْرَتَكْ — مْرَتَكْ (id.).

Les deux autres formes d'orthographe ne per-

mettent pas l'adjonction de ces suffixes, car on ne dit pas :

مَرَاتِي ou امْرَاتِي

مَرَاتَكْ — امْرَاتَكْ

§ *b*. — Rectification des voyelles.

Les mots vulgaires ont, si j'ose le dire, un centre de gravité qui se déplace dès qu'un affixe vient à leur être ajouté. Pour rétablir l'équilibre grammatical ainsi rompu, il est indispensable de leur faire subir une rectification dans la répartition de leurs voyelles, de sorte qu'une voyelle supprimée par application des principes énoncés doit être quelquefois rétablie en vertu de ces mêmes principes.

Cette rectification est de rigueur chaque fois que le suffixe transforme en voyelle le sekoun d'un élément métrique.

Exemple I. — قَلَمٌ devient en arabe vulgaire قْلَمْ (I, III) ; puis, en s'annexant aux suffixes ى, كْ : قْلَمِي, قْلَمَكْ, avec deux lettres mues consécutives, ce qui n'est pas permis (B).

On ne peut éviter cet inconvénient en supprimant purement et simplement la première des deux voyelles, car il en résulterait deux lettres quiescentes consécutives au commencement du mot, autre inconvénient à éviter (G) : قلمي, قلمك ; mais on peut la supprimer, si on la donne à la quiescente initiale : قلمي, قلمك, parce que les éléments métriques de ces mots se trouvent constitués dans les conditions voulues (H).

Exemple II. — مسطرة s'altère en مسطرة (I, III), qui, annexé aux mêmes suffixes, devient : مسطرتي, مسطرتك, avec deux voyelles consécutives.

Cet inconvénient ne peut être évité par la suppression pure et simple de la première de ces deux voyelles, car cela donnerait trois quiescentes consécutives (H) : مسطرتي, مسطرتك. Il faut alors rejeter cette voyelle sur la lettre quiescente qui la précède : مسطرتي, مسطرتك.

Exemple III. — مسلم en passant dans la langue vulgaire devient مسلم (I, II). Son féminin مسلمة et son pluriel مسلمين renferment deux

voyelles consécutives qu'on évitera non en substituant, comme dans les cas précédents, la première de ces voyelles au sekoun qui la précède, ce qui donnerait encore lieu à deux voyelles consécutives : مَسَلَمَةٌ, مَسَلَمِينَ ; mais en la supprimant purement et simplement : مَسَّلَمَةٌ, مَسَّلَمِينَ.

La répartition des voyelles doit donc être vérifiée toutes les fois qu'un mot reçoit un affixe. Si en scandant ce mot on constate que ses éléments métriques sont altérés d'après les principes donnés, c'est que son accentuation est correcte et conforme à la prononciation. Dans le cas contraire, il y a lieu de la modifier dans le sens de ces principes et des conclusions qui en ont été tirées.

§ *c.* — Altération du Prétérit de la IVe forme.

La rectification des voyelles doit être opérée dans certaines personnes du prétérit de la IVe forme, et c'est pour cette raison que je n'ai pas encore expliqué l'altération de ce temps.

Cette altération est basée sur ce que le hamza peut être supprimé, quand il occupe le rang initial dans un mot qui n'est pas un impératif, et qu'il est suivi d'un pieu conjoint régulièrement altéré (III).

Altération du Prétérit de la IVe forme.

CONJUGAISON LITTÉRAIRE	ALTÉRATION DE LA LETTRE FINALE	CHUTE DU HAMZA	RECTIFICATION DES VOYELLES	CONJUGAISON VULGAIRE
أَفْعَلَ	أَفْعَلْ	فْعَلْ	......	فْعَلْ
أَفْعَلَتْ	......	فْعَلَتْ	فَعْلَتْ	فَعْلَتْ
أَفْعَلُوا	......	فْعَلُوا	فَعْلُوا	فَعْلُوا
أَفْعَلْتَ	أَفْعَلْتْ	فْعَلْتْ	......	فْعَلْتْ
أَفْعَلْتِ	أَفْعَلْتِي	فْعَلْتِي	......	فْعَلْتِي
أَفْعَلْتُمْ	أَفْعَلْتُوا	فْعَلْتُوا	......	فْعَلْتُوا
أَفْعَلْتُ	أَفْعَلْتْ	فْعَلْتْ	......	فْعَلْتْ
أَفْعَلْنَا	......	فْعَلْنَا	......	فْعَلْنَا

IV

Mesures prises pour propager l'étude de la langue arabe.

Le Gouvernement a reconnu de tout temps que la connaissance de la langue arabe est d'une haute importance pour faciliter les relations des fonctionnaires et agents de l'administration de l'Algérie avec les indigènes, nouer de nombreuses relations avec eux, et opérer un rapprochement entre la race indigène et la race européenne.

Aussi, dès les premières années de la conquête, il se préoccupa des mesures à prendre dans le but de vulgariser cette langue et d'arriver à la suppression de certains intermédiaires.

Il institua dans ce but trois chaires publiques d'arabe : à Alger (1836), à Constantine (1846) et à Oran (1850).

Au début, les résultats obtenus ne furent pas satisfaisants. En 1849, le ministre de la Guerre, d'Hautpoul, disait, dans un rapport adressé au Président de la République, que « les mesures qui avaient été adoptées pour propager en Algérie, surtout parmi les employés du gouvernement, l'étude de la langue arabe, n'avaient pro-

duit aucun résultat, et que c'est à peine si quelques rares agents parlaient très imparfaitement cette langue. »

En même temps, il proposait, « pour stimuler le zèle des agents de l'administration, d'accorder à ceux d'entre eux qui auraient justifié devant un jury d'examen de leur connaissance de la langue arabe, une prime qui viendrait en augmentation de leur traitement. »

Un décret en date du 4 décembre 1849 fut signé dans ce sens. Il créait une prime annuelle de 200 ou de 300 francs en faveur des fonctionnaires et employés de tout grade de l'administration civile de l'Algérie, qui justifieraient devant un jury d'examen qu'ils remplissent les conditions d'aptitude exigées des interprètes militaires de 3^{e} ou de 1^{re} classe.

Les résultats de ce décret furent d'abord excellents, ce qui décida le maréchal Randon, ministre de la Guerre, à proposer au Président de la République d'en étendre le bénéfice « à tous les services dont les agents sont, par leurs fonctions, mis particulièrement en rapport avec les indigènes. »

Un décret du 4 août 1851 étendit ce bénéfice aux services des domaines, des forêts, des contributions diverses, des poids et mesures, des mines, dés opérations topographiques, des inspecteurs de colonisation, et de la police.

Plus tard, d'autres décrets vinrent successivement étendre le même bénéfice aux employés des ponts et chaussées et des bâtiments civils (13 octobre 1855), aux médecins de colonisation (10 septembre 1859), au service judiciaire (25 mars 1860), et au service télégraphique (25 juin 1860).

Malheureusement, on ne tarda pas à revenir « sur les motifs qui avaient fait décider l'allocation des primes. Deux décisions des 2 juin 1863 et 27 mars 1864, apportèrent une première restriction à l'octroi de ces primes qui ne furent plus accordées aux employés civils qu'à partir du grade de commis de 4e classe. »

Cette mesure ne manqua pas de produire son effet; le zèle des agents se ralentit, et l'on eut à faire les mêmes constatations qu'en 1849. Aussi, le Gouverneur général, par une circulaire en date du 25 septembre 1868, fit connaître aux préfets qu'aucune nouvelle prime ne serait accordée.

Après le 4 septembre 1870, la substitution du régime civil au régime militaire, en entraînant une modification complète dans le mode d'administration des populations indigènes, nécessita « un nombre de plus en plus considérable d'agents pratiquant la langue arabe, et pouvant, par conséquent, se familiariser avec les mœurs et coutumes des indigènes et les administrer en connaissance de cause. »

C'est dans ce but que M. Charles du Bouzet, commissaire extraordinaire de la République, recommandait aux préfets, dans une circulaire du 7 décembre 1870, « d'encourager dans les bureaux administratifs et dans ceux des services spéciaux, l'étude de la langue arabe, et de supprimer les restrictions et les causes de découragement provenant d'une politique que ne voulait pas suivre le gouvernement de la République. »

Dans une autre circulaire en date du 30 du même mois, il conseillait d'utiliser le savoir des employés en possession de la prime et dont l'aptitude à l'enseignement serait reconnue, d'ouvrir des cours d'arabe en dehors des chefs-lieux de département, et de confier ces cours à des interprètes judiciaires, à des interprètes militaires, ou à toute autre personne remplissant les conditions d'aptitude.

Depuis, le Gouvernement n'a pas cessé de favoriser la propagation de la langue arabe. Les primes furent rétablies et élevées, celle de 200 à 300 francs, et celle de 300 à 500 francs (décret du 14 mai 1875). Le service des contributions directes et celui de la poste furent admis, par décret du 10 août 1874, au bénéfice de celui du 4 décembre 1849. Un arrêté ministériel en date du 10 novembre 1875 donna officiellement droit de cité à la langue arabe dans les établissements d'instruction publique, en la

comprenant parmi les langues vivantes. Enfin, l'autorité académique créa dans les lycées des cours spéciaux à l'usage des élèves qui veulent embrasser la carrière d'interprète judiciaire ou militaire.

Pour compléter cet historique, je dois ajouter qu'un arrêté ministériel en date du 20 novembre 1852, a fondé deux prix de 5.000 francs chacun en faveur de l'auteur ou des auteurs des deux meilleurs dictionnaires français-arabe et arabe-français, rédigés au point de vue de l'idiome algérien.

Un délai de deux années était accordé aux concurrents pour terminer leur travail, mais la commission instituée par cet arrêté a décidé que les auteurs, qui avaient envoyé leurs ouvrages dans le délai fixé, n'avaient pas satisfait d'une manière suffisante au programme annexé à l'arrèté ministériel.

Le prix n'a pas encore été accordé, et l'arrèté est resté en vigueur.

Quant aux grammaires, je ne sache pas que le gouvernement en ait encouragé la publication au moyen d'une prime en faveur de l'auteur de celle qui aurait été reconnue la meilleure. Celles qui existent actuellement sont insuffisantes, et si à l'aide des principes d'altération on contrôle l'exactitude des règles qui y sont données, on verra qu'il n'y a pas lieu de s'étonner du peu de

progrès réalisé dans l'étude de la langue vulgaire, malgré les encouragements du Gouvernement.

Dans ces conditions, je ne puis mieux faire que de dire aux jeunes gens français :

« Si vous voulez arriver à parler correctement l'arabe et à comprendre facilement tous les indigènes de quelque région qu'ils soient, adonnez-vous à l'étude approfondie de l'arabe littéraire. Les nombreux synonymes qu'a cette langue et que vous aurez appris, vous expliqueront pourquoi une même idée se rend ici par un mot et ailleurs par un autre mot. Les nombreuses acceptions dont les mots littéraires sont susceptibles et que vous aurez retenues, vous feront comprendre pourquoi un mot, usité dans un sens dans tel pays, s'entend dans un autre sens dans tel autre pays. »

Je leur rappelle ces mots du grammairien Ahmed-Ben-Ali-Ben-Messaoud :

أَلصَّرْفُ أُمُّ ٱلْعُلُومِ وَٱلنَّحْوُ أَبُوهَا

Je leur conseille, enfin, d'étudier la grammaire d'après le système des Orientaux, le seul qui leur permettra de comprendre le génie de la langue arabe.

Il leur sera ensuite facile de transformer les

mots littéraires en mots vulgaires, en les altérant dans le sens des principes que j'ai fait connaître.

L'administration algérienne arriverait ainsi à avoir en peu d'années des auxiliaires précieux dans le cadre de son personnel, surtout si l'étude de la langue arabe, au lieu d'être facultative comme elle l'est actuellement avec le système des primes, devenait obligatoire, comme l'a demandé pour les juges de paix, avec la compétence qu'on lui connaît, l'honorable député de la Haute-Marne, M. Albin Rozet.